



MAIRIE
de
CAUVILLE-SUR-MER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217601673-20220405-2022-028-BF

Accusé certifié exécutoire

Émission par le préfet : 12/04/2022
Arrêté : 12/04/2022

Le Maire, Christian GRANCHER



Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2022

Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations du budget primitif 2022.

Contexte général

Le rapport d'orientation budgétaire a permis de présenter les grandes lignes directrices du budget, les hypothèses d'équilibre du budget 2022, les programmes d'investissement ainsi que la situation de la dette.

Ce projet de Budget Primitif 2022 (BP 2022) s'inscrit dans le contexte défini dans ce rapport :

- nouvelle baisse des dotations
- légère augmentation de la fiscalité due à l'augmentation des bases (taux identiques à 2021)
- légère augmentation des charges de fonctionnement (achats dus au COVID, fournitures, frais de personnel)
- poursuite des investissements

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2022 est en augmentation par rapport au budget voté en 2021 (augmentation de volume de 86 691.77 €, soit + 7,6 %).

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent légèrement. Les enveloppes de subvention sont maintenues.

Les ressources humaines (charges de personnel) représentent 44,87 % des dépenses de fonctionnement contre 46,75 % pour le budget voté en 2021.

		% des recettes réelles
Ressources humaines	538 400.00 €	44.87%
Charges à caractère général	346 050.75 €	28.84%
Charges financières	10 325.00 €	0.86%
Autres charges (FPIC, AC négative)	106 000.00 €	8.83%
Charges de gestion courante (indemnités et charges Elus, subventions, FAJ, FSL, CCAS, Frais de scolarité, intérêts de prêts SIVOM)	117 491.00 €	9.79%
Dépenses imprévues	81 660.00 €	6.81%
Charges exceptionnelles (annulation de titres antérieurs, subvention exceptionnelle)	- €	0.00%
Amortissement	27 057.31 €	
Virement du fonctionnement à l'investissement		
	1 226 984.06 €	

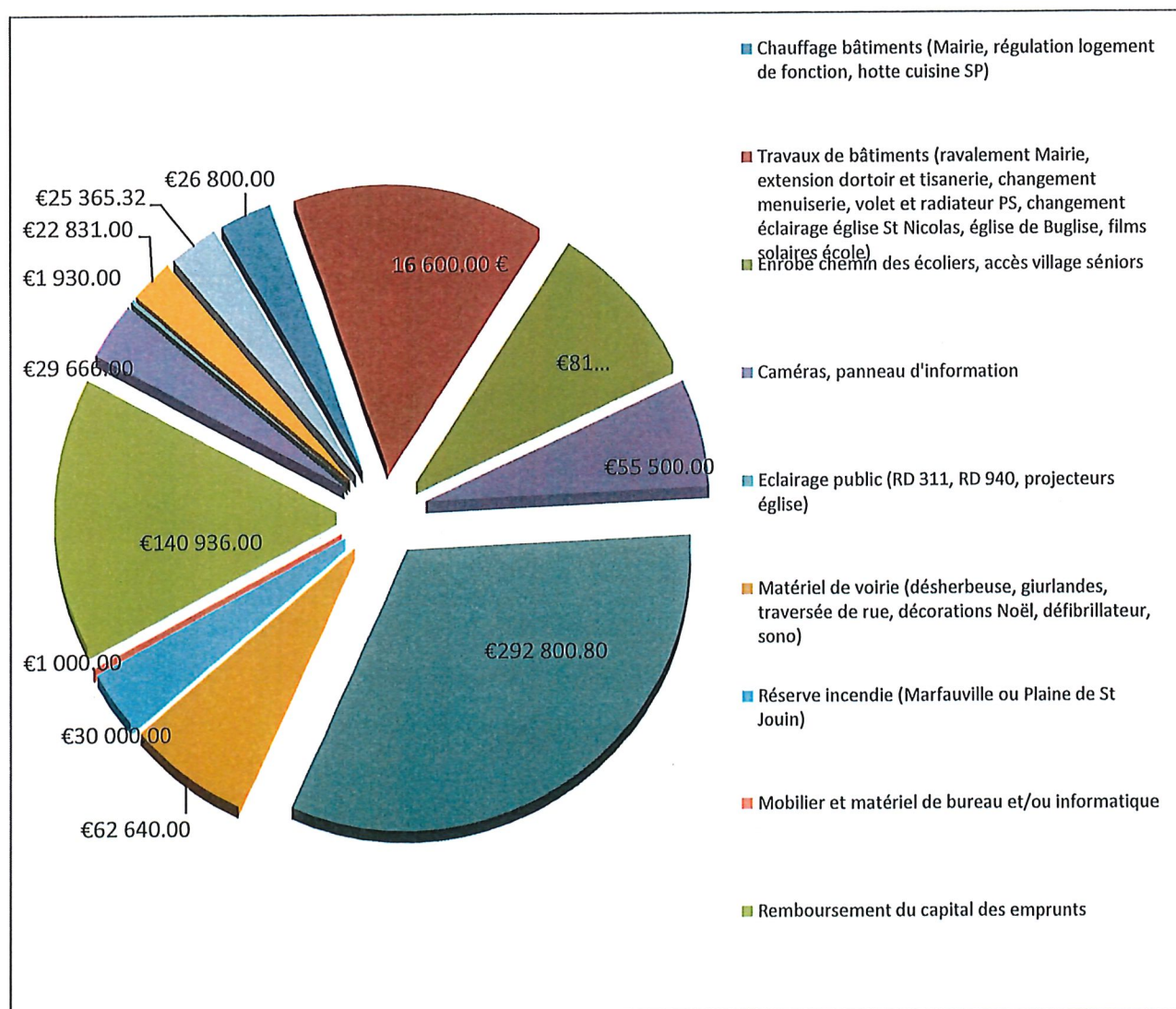
1.2. Recettes de fonctionnement

		% des recettes réelles
Produit des services (concessions, cantine, garderie, bulletin municipal)	100 266.80 €	9.69 %
Impôts et taxes	745 698.00 €	72.06 %
Dotations et participations (DGE, DSR, frais de scolarité, ...)	179 750.00 €	17.37%
Produits de gestion courante (location salle, ...)	6 500.00 €	0.63%
Remboursements sinistres et divers	50.00 €	0.00%
Remboursements de salaires et du supplément familial	2 500.00 €	0.24%
Excédents de fonctionnement reporté	192 219.26 €	
TOTAL	1 226 984.06 €	

2. Section d'investissement

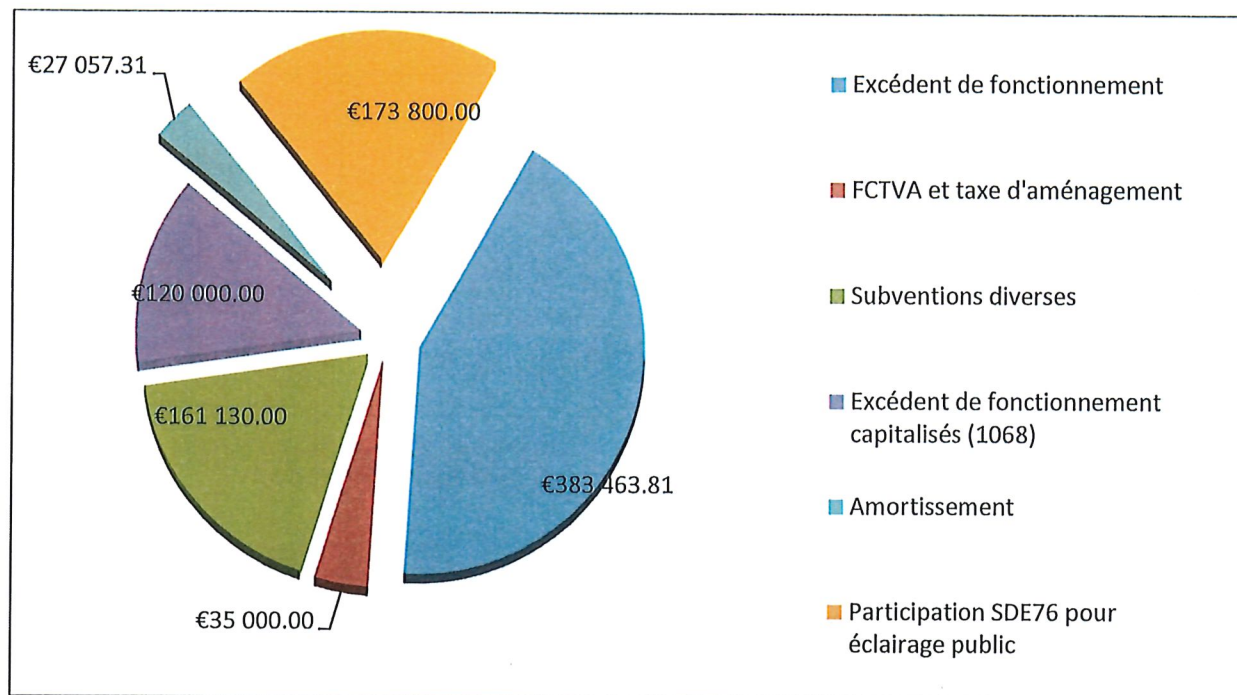
2.1. Dépenses d'investissement

Chauffage bâtiments (Mairie, régulation logement de fonction, hotte cuisine SP)	26 800.00 €
Travaux de bâtiments (ravalement Mairie, extension dortoir et tisanerie, changement menuiserie, volet et radiateur PS, changement éclairage église St Nicolas, église de Buglise, films solaires école)	129 982.00 €
Enrobé chemin des écoliers, accès village séniors	81 000.00 €
Caméras, panneau d'information	55 500.00 €
Eclairage public (RD 311, RD 940, projecteurs église)	292 800.80 €
Matériel de voirie (désherbeuse, giurlandes, traversée de rue, décorations Noël, défibrillateur, sono)	62 640.00 €
Réserve incendie (Marfauville ou Plaine de St Jouin)	30 000.00 €
Mobilier et matériel de bureau et/ou informatique	1 000.00 €
Remboursement du capital des emprunts	140 936.00 €
Frais divers (ouvrage bicentenaire, licence COSOLUCE, "garantie totale" CRAM)	29 666.00 €
Remboursement du capital des prêts SIVOM	1 930.00 €
Attribution de compensation négative	22 831.00 €
Dépenses imprévues	25 365.32 €
TOTAL	900 451.12 €



2.2. Recettes d'investissement

Excédent de fonctionnement	383 463.81 €	
FCTVA et taxe d'aménagement	35 000.00 €	
Subventions diverses	161 130.00 €	
Excédent de fonctionnement capitalisés (1068)	120 000.00 €	
Amortissement	27 057.31 €	
Participation SDE76 pour éclairage public	173 800.00 €	
	TOTAL	900 451.12 €



3. Rations légaux

RATIOS	VALEURS
Dépenses réelles de fonctionnement / population	763.79
Produit des impositions directes / population	292.17
Recettes réelles de fonctionnement / population	658.66
Dépenses d'équipement brut / population	305.14
Encours de la dette / population	452.87
DGF / population	79.56

A CAUVILLE-SUR-MER, le 5 avril 2022



Le Maire,

Christian GRANCHER